

# Hedios Rendement 2 Cap Non Gar 6 ans

Relations Partenaires  
Tel: 01 41 89 64 33

## Caractéristiques Définitives

### EMTN 6 Ans à Capital Non Garanti Lié à la Performance de l'indice EURO STOXX 50®

Vous souhaitez réaliser une transaction répondant aux objectifs d'investissement suivants :

**Durée** : 6 Ans

**Indexation choisie** : Indice EURO STOXX 50 ®

**But** : Placement

**Profil de risque** : Produit de placement comportant un risque de perte de l'intégralité du capital initialement investi

Vous déclarez avoir reçu et pris pleine et entière connaissance de la documentation qui vous a été fournie par votre contact Crédit Agricole CIB sur le produit envisagé, et en particulier l'information sur les risques de ce produit, que vous considérez comme suffisante. Concernant la valorisation du produit à une date déterminée, vous reconnaissez avoir été informé qu'en fonction de l'évolution des conditions de marché, celle-ci est susceptible d'être inférieure à la valorisation initiale et ce, qu'il s'agisse ou non d'un produit à capital garanti à échéance. Ce cas peut se présenter alors même que la performance du (des) sous jacent(s) du produit est positive et/ou que le produit détache un coupon.

Vous déclarez en outre être une personne habilitée à traiter la transaction envisagée.

**Avertissement** : Vous serez réputé agir pour votre propre compte ou pour le compte d'un client, avoir pris la décision de conclure cette transaction de manière indépendante et vous être assuré que cette transaction est adaptée à votre situation ou à celle de votre client après avoir éventuellement pris avis auprès de vos conseils habituels si vous le jugez nécessaire. Vous devrez procéder à votre propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, comptables et réglementaires de cette transaction afin de pouvoir déterminer les avantages et les inconvénients de celle-ci et ne pas vous en remettre pour cela à Crédit Agricole CIB et/ou l'une de ses filiales. Crédit Agricole CIB ne pourra pas être tenu pour responsable des conséquences financières ou autres liées à la mise en œuvre de la transaction décrite dans le présent document.

Ce document ne constitue pas une documentation définitive et juridiquement contraignante. Si vous relevez des contradictions, merci de nous les signaler au numéro de téléphone indiqué ci-dessus. La documentation définitive et juridiquement contraignante sera disponible à la Date d'Emission.

Ce document doit être lu conjointement avec la Documentation (telle que définie ci-dessous) qui est disponible (à l'exception des Conditions Définitives) sur [www.ca-cib.fr](http://www.ca-cib.fr). Les termes utilisés dans ce document, mais non définis par ailleurs, auront la signification qui leur est donnée dans la Documentation. Ce document est confidentiel et tout ou partie de son contenu ne doit être ni reproduit ni copié sans l'autorisation expresse de l'Emetteur ou de l'Agent Placeur.

**LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL N'EST PAS GARANTI A L'ECHÉANCE. LE MONTANT QUE L'ACHETEUR POURRA RECEVOIR A L'ECHÉANCE SERA FONCTION DE LA PERFORMANCE DU SOUS-JACENT. L'ACHETEUR PEUT DONC PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT INITIAL.**



Montant du  
Remboursement Final

En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessus), le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Echéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit:

Si  $Indice_{final}$  est supérieur ou égal à  $Indice_{initial}$  :

**160.00% x Coupure**

Sinon,

- si  $Indice_{final}$  est strictement inférieur à  $Indice_{initial}$  et supérieur ou égal à 60% de  $Indice_{initial}$  :

**100.00% x Coupure**

- si  $Indice_{final}$  est strictement inférieur à 60% de  $Indice_{initial}$

$$\left[ \frac{Indice_{final}}{Indice_{initial}} \right] \times Coupure$$

Avec :

" $Indice_{final}$ " : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation<sub>finale</sub>

" $Indice_{initial}$ " : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation<sub>initiale</sub>

Désigne chacune des dates suivantes :

**Date d'Evaluation<sub>initiale</sub>** : 23 Juillet 2010

**Date d'Evaluation<sub>finale</sub>** : 25 Juillet 2016

Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant

*Dérèglement de marché* : si à une Date d'Evaluation<sub>t</sub> se produit un dérèglement de marché, cette date sera reportée au premier Jour de Bourse suivant.

*Evènement affectant l'Indice* : En cas de modification significative du calcul de l'Indice ou de cessation de publication de l'Indice, l'Agent de Calcul pourra, de manière discrétionnaire, décider soit de (i) opérer une substitution de l'Indice, (ii) recalculer le niveau de l'Indice ou (iii) rembourser les Titres par anticipation.

Se référer à la Documentation pour obtenir le texte intégral des modalités résumées ci-dessus.

Date d'Evaluation<sub>t</sub>

Dérèglement de  
marché / Evènement  
affectant le Sous-  
jacent

Jour Ouvré

Désigne tout jour où le système TARGET fonctionne

Jour de Bourse

Désigne tout jour où l'Indice est calculé et publié par son Sponsor et où le marché des dérivés sur l'Indice est ouvert.

Bourse de Cotation  
des Titres

Demande d'admission à la cotation sur le marché réglementé de la bourse de Luxembourg

Règlement / Livraison

Euroclear France

Droit applicable

Droit français

Restrictions de Vente

**PLACEMENT PRIVE UNIQUEMENT.**

**AUCUNE MESURE N'A ETE PRISE NI NE SERA PRISE PAR CREDIT AGRICOLE CIB DANS UNE QUELCONQUE JURIDICTION QUI PERMETTRAIT L'OFFRE PUBLIQUE DES TITRES OU LA PUBLICATION / LA DISTRIBUTION DU PROSPECTUS OU DE TOUT AUTRE DOCUMENT D'INFORMATION AFFERENT AUX TITRES.**

**PAR SON ACHAT, L'ACHETEUR S'ENGAGE A RESPECTER TOUTES LES RESTRICTIONS DE VENTE APPLICABLES DECRITES DANS LA DOCUMENTATION ET ASSUME TOUTE RESPONSABILITE LIEE A LEUR VIOLATION.**



